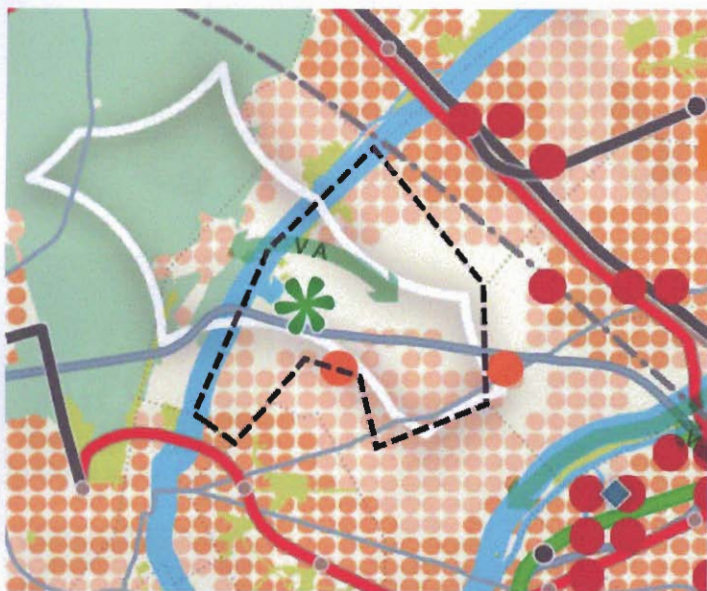




Des documents supra communaux qui s'imposent à Montesson :

Le SDRIF – Schéma directeur de la région Ile-de-France et la loi SRU



Le PLU devra être compatible avec les orientations du SDRIF

Le SDRIF

+15%

de la densité moyenne des espaces d'habitat entre 2013 et 2030

900

logements à réaliser dans l'espace urbain de Montesson de 2013 et 2030

- Environ 700 logements ont déjà été autorisés ou sont en projet entre 2013 et 2023
- D'ici 2030, environ 200 logements supplémentaires devront pouvoir être réalisés

La loi SRU

25%

minimum de logements locatifs sociaux imposés (en 2018, avec 958 logements conventionnés, ce taux est de 16,2 % à Montesson)

500

logements sociaux manquants, en 2019, pour atteindre ce taux

Préserver et valoriser

- Les espaces agricoles
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- Les continuités
Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau

Les espaces urbanisés

- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à proximité d'une gare

Les nouveaux espaces d'urbanisation

- Secteur d'urbanisation préférentielle

Le SCOT – Schéma Cohérence Territoriale de la Boucle de la Seine

Illustration : représentation schématique des extensions urbaines principalement résidentielles et d'équipement liés



Le SCOT

66%

Des besoins en construction de logement à trouver au sein du tissu urbain

36 logements/ha

Densité de logements à atteindre sur les sites d'extension prévus



Des surfaces d'extensions urbaines nécessaires à la mise en œuvre des projets économiques



Des formes urbaines diversifiées et témoins des différentes époques d'urbanisation



Un territoire comptant de nombreux espaces verts et agricoles

51,2%
du territoire
est urbanisé

31%
d'espaces
agricoles,
forestiers et
naturels

13,6%
d'espaces verts, parcs, etc

215 HECTARES
d'espaces agricoles

Un patrimoine remarquable diversifié

L'église

Les maisons de bourg



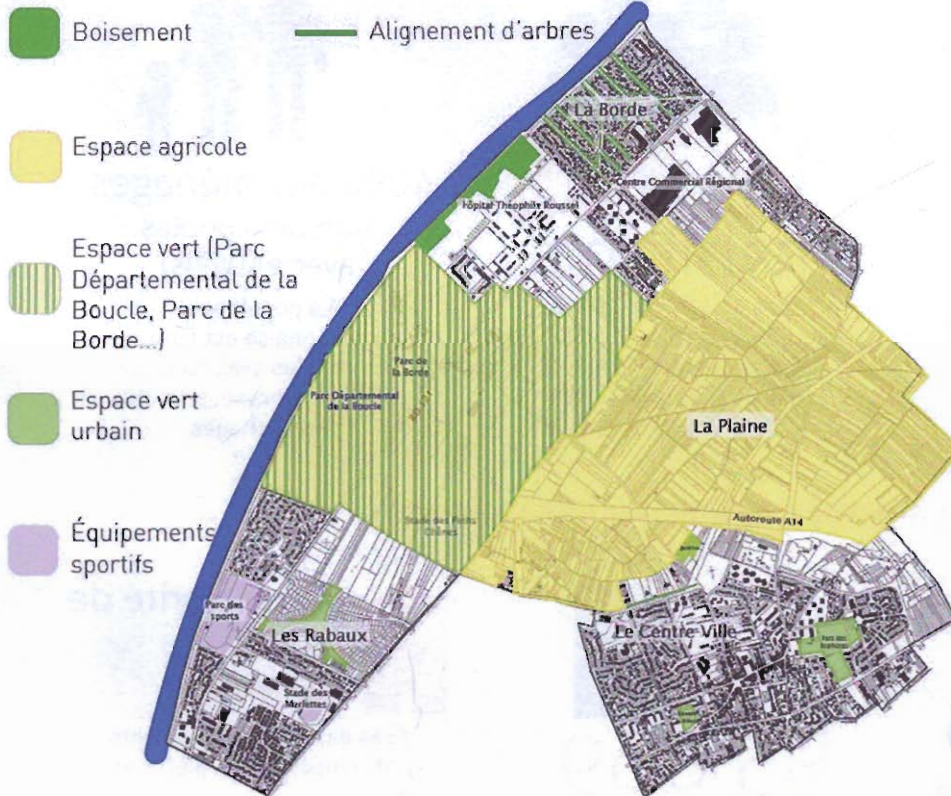
L'institut Théophile Roussel

L'Hôtel de Ville

Les maisons bourgeoises



Des espaces naturels et agricoles variés



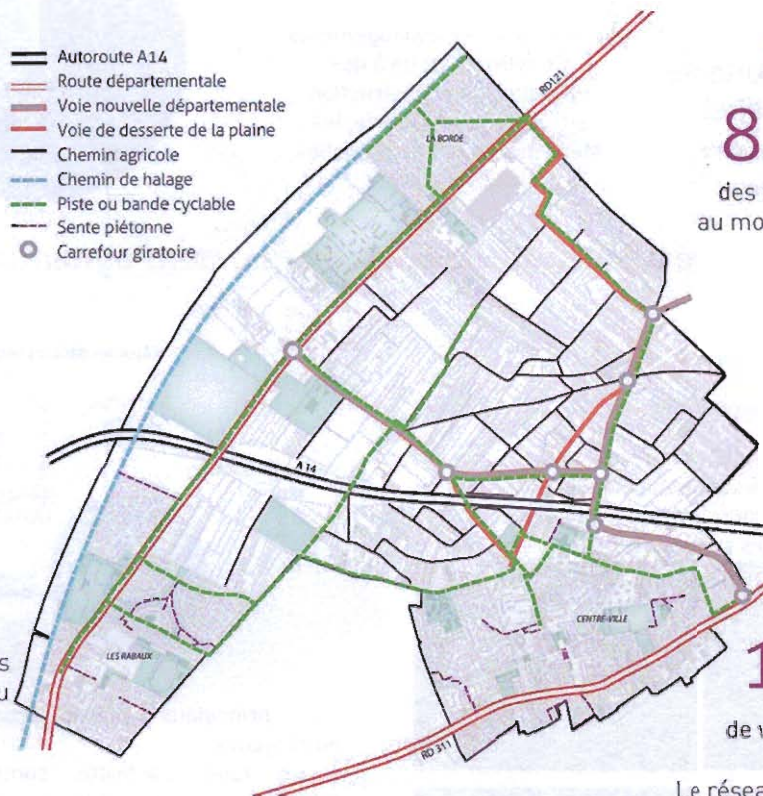
De multiples supports de déplacement

La réalisation de la voie nouvelle départementale

VND

de Sartrouville à Montesson contribue à apaiser la circulation en centre-ville

- Autoroute A14
- Route départementale
- Voie nouvelle départementale
- Voie de desserte de la plaine
- Chemin agricole
- Chemin de halage
- Piste ou bande cyclable
- Sente piétonne
- Carrefour giratoire



88,5 %

des ménages ont au moins une voiture



Un réseau de circulations dites «douces» et piétonnes en développement

De nombreuses sentes piétonnes dans le tissu urbain



10 lignes de bus

et 35 arrêts sur le territoire



15 km

de voies dédiées aux vélos

Le réseau de pistes cyclables est en développement



■ Une population familiale



Un nombre moyen de personnes par logement stable depuis 2010.



au 1^{er} janvier 2018
(population recensée INSEE 2015)
Une croissance continue depuis les années 1970.
+ 5 650 habitants depuis 1975.



La population montessonnaise est familiale: les couples avec ou sans enfant(s) représentent 65% des ménages.

■ Un parc de logements dominé par des maisons



La part majoritaire de propriétaires s'explique par le parc de logement constitué en majorité de maisons.

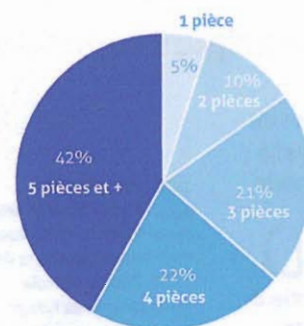
Une part plus importante d'habitat individuel
53% de maisons contre
47% d'appartements



C'est entre 1975 et 1999 que la construction de logements a été la plus forte : +2 800 logements.
Ce rythme est lié à des opérations de construction successives : la Borde, les Merlettes et Terres Blanches plus récemment.



Près de 65 % des logements sont composés de 4 pièces et +



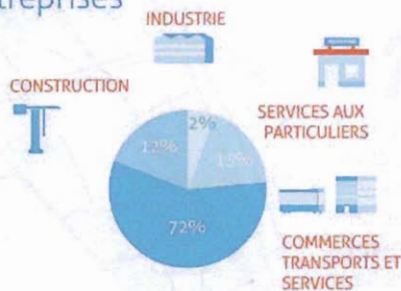
■ Une commune résidentielle et économiquement dynamique



Montesson est avant-tout une commune résidentielle bien qu'elle dispose d'un nombre non négligeable d'emplois sur son territoire.



Réparties dans les secteurs ci-dessous :



Les principaux pôles économiques et employeurs :

- La zone d'activités commerciales de Carrefour, dans le quartier de la Borde
- Transdev et Vinci énergie
- Les activités du quartier des Rabaux
- Le commerce de proximité dans le centre-ville